

BILAN D'ACTIVITE DES CENTRES COLLECTIFS DE
TRAITEMENT ET D'ELIMINATION DES DECHETS INDUSTRIELS

DOCUMENT



n° 15700-89

ANNEE 1989

41 centres collectifs de dépollution ont traité par détoxification et incinération plus de 1.200 000 tonnes de déchets industriels spéciaux sur l'année 1989.

11 centres collectifs d'enfouissement technique ont assuré sur la même période le stockage de plus de 500 000 tonnes de déchets ultimes issus de la dépollution.

A . L'activité des centres de traitement

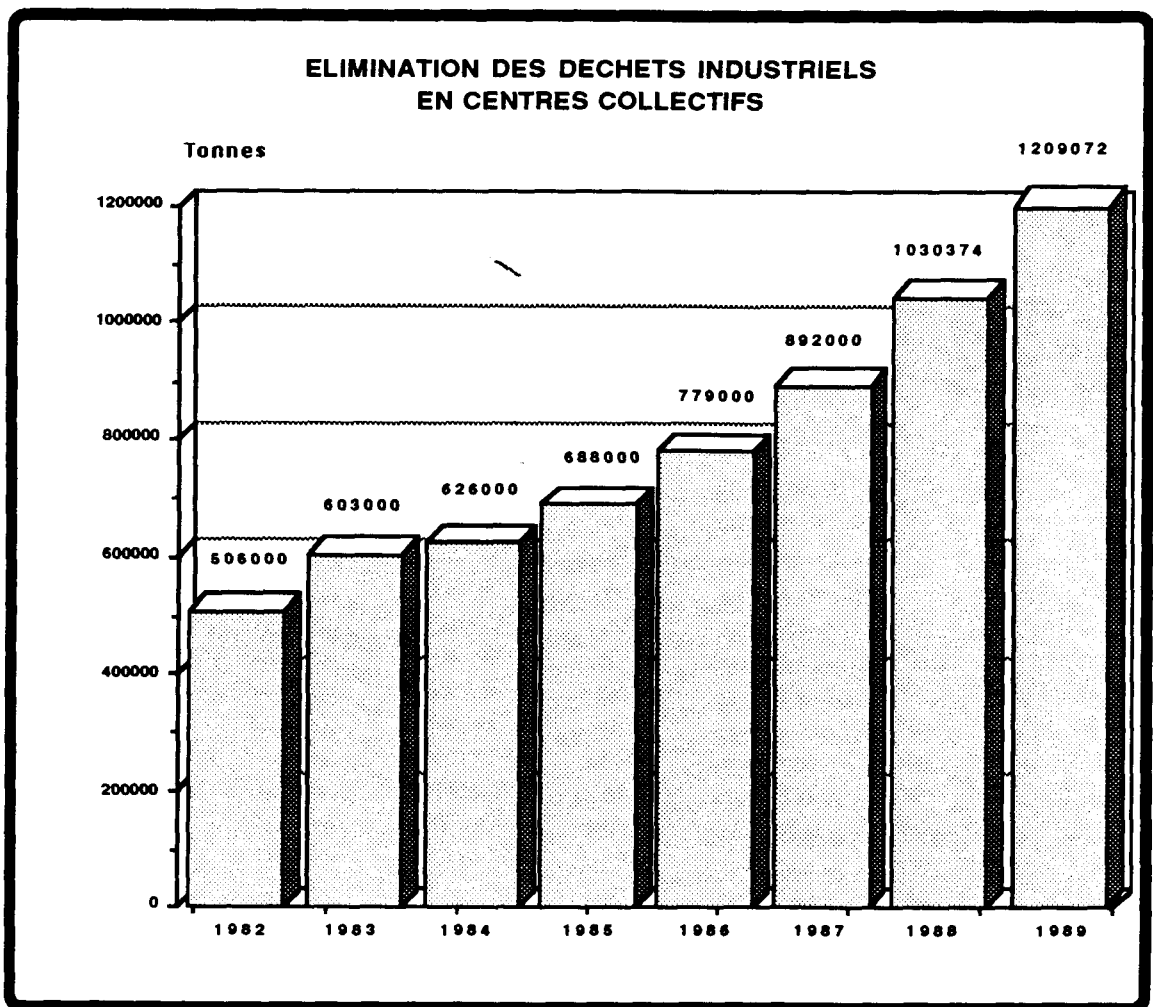
Toutes filières de traitement confondues, l'ensemble des déchets industriels spéciaux traités représente **1.209072** tonnes, soit une progression de **16%** entre 1988 et 1989.

Depuis 1986 le taux annuel de progression du traitement en centre collectif se stabilise autour de **15%**. Cette progression annuelle recouvre cependant d'importantes disparités de progression entre filières de traitement, qu'illustrent les chiffres suivants,

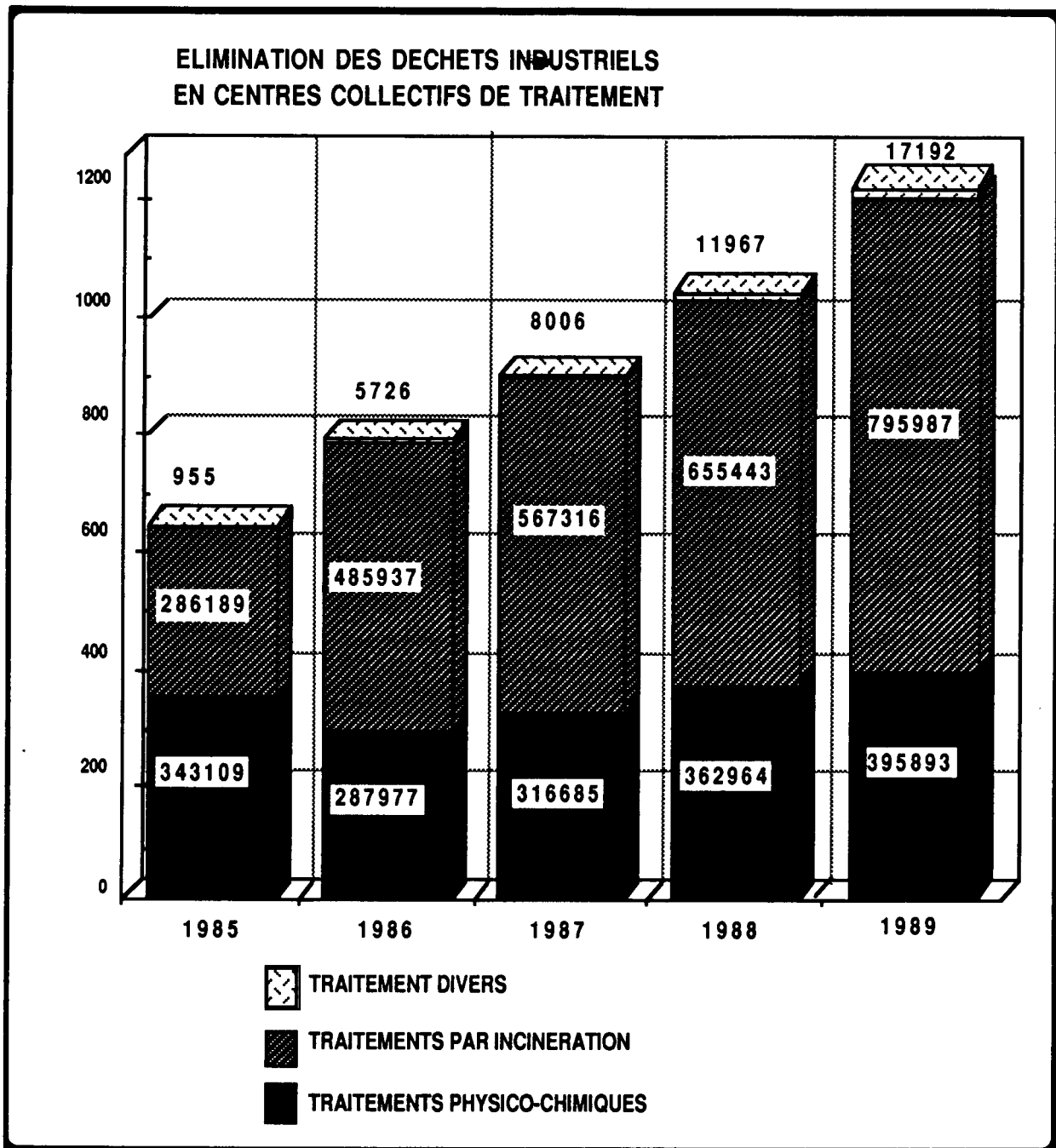
progression des filières physico-chimiques : **+9%**

progression des filières d'incinération : **+21%**

Les deux tableaux suivant présentent respectivement l'évolution des flux de déchets traités en centres collectifs et une répartition de cette évolution par grandes filières de traitement



REPARTITION PAR GRANDES FILIERES DE TRAITEMENT

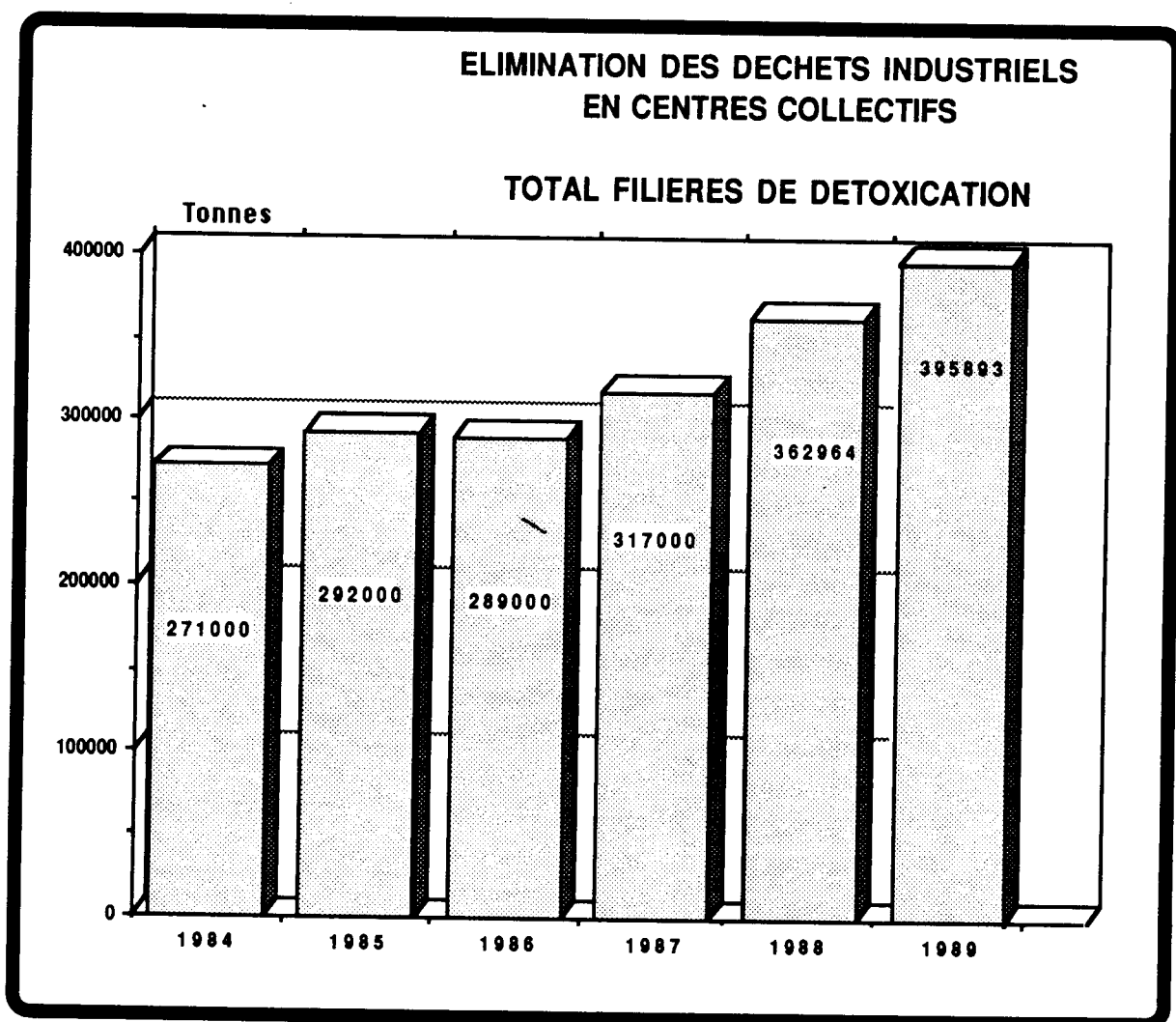


Les traitements divers comprennent, les opérations d' envois en mines de sel, de décontamination des matériaux et matériels souillés de P.C.B, et les traitements de déchets de laboratoire.

A1 . Traitements par Détoxication

Les traitements de détoxication font appel à l'ensemble des procédés physico-chimiques de dépollution,

- neutralisation des acides et des bases fortes,
- déchromatation,
- décyanuration,
- deshydratation et inertage par solidification
- cassage d'émulsions



A.2 . Traitements par incinération

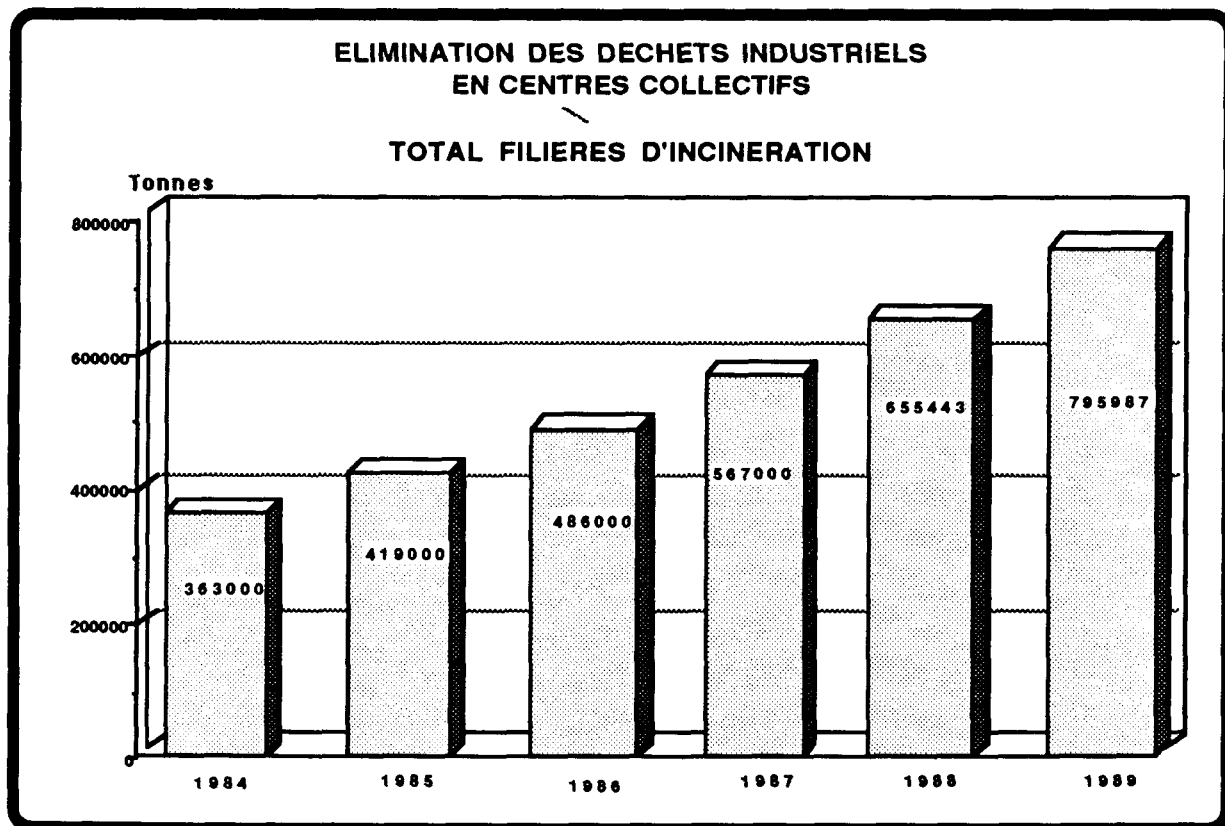
Les traitements par incinération intéressent l'ensemble des techniques,

- d'incinération, en four rotatif pour déchets liquides, pâteux, solides, et en four statique pour les déchets liquides,
- d'incinération en cimenteries,
- d'évapo-incinération.

La progression de cette filière reste importante et atteint plus de **20%** pour l'année 1989. La part des traitements d'incinération en cimenterie augmente très rapidement pour atteindre en 1989, **25%** du marché de l'incinération. La forte diminution (**-64%**) de l'incinération de déchets liquides à haut P.C.I dans les centres spécialisés, conséquence directe du traitement de cette catégorie de déchets dans les unités cimentières en combustible de substitution (**+75%**), occasionne un positionnement des centres spécialisés vers le traitement des déchets à faible P.C.I, (Pouvoir Calorifique Inférieur).

Outre la forte augmentation de l'activité cimentière (**+74%** sur les filières capot de chauffe et pré-calcination), on constate une progression très importante de l'incinération des déchets organo-halogénés (**+50%**), et dans une moindre mesure de l'évapo-incinération (**+20%**).

Le tableau en page 6 présente l'évolution depuis 1982 des différentes filières de traitement.



ELIMINATION DES DECHETS INDUSTRIELS - 1982 à 1989								
CODES FILIERES	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
01 - Déchromatation	12200	12100	13011	13535	15122	17579	18672	22817
02 - Décyanuration	3450	3416	3259	3309	3606	4227	3374	3532
04 - Neutralisation	71828	84894	89101	96000	97059	113270	126716	137602
06 - Régénération de résines	2769	2595	2927	3169	171	178	228	141
07 - Déshydratation mécanique	26228	36498	42719	30000	17196	22806	23072	24385
08 - Solidification					25262	11438	9411	11836
09 - Cassage d'émulsions	100149	133504	129940	128000	122566	123768	133144	141407
10 - Cassage d'émulsions avec traitement biologique	45553	59497	64496	61500		20624	45362	50752
11 - Osmose inverse					1166			
12 - Traitements spéciaux de solutions organiques	9516	9791	4030	7596	5829	2795	2985	3421
SOUS TOTAL DE TRAITEMENTS PHYSICO-CHIMIQUE	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX
	271693	342295	349483	343109	287977	316885	362964	395893
	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX
201 - Incinération à T>1200° de PCB, PCT, chlorophénols					4031	5873	9456	10650
211 - Incinération en mer d'organohalogénés								
212 - Incinération d'organohalogénés (Cl>1%)	11562	16150	19067	24378	24224	25118	30341	46089
22 - Evapo-incinération	15000	15000	45000	65000	51041	84647	87124	106104
23 - Incinération de déchets particuliers					3837	9283	8329	10407
25 - Incin. de déchets liquides à PCI<6000 et pâteux/solides	150018	177902	198182	196811	219910	230335	261218	305204
27 - Incinération de déchets liquides à PCI>6000					7970	11584	6563	2352
28 - Incinération en cimenterie au capot de chauffe					34650	54731	73544	128212
29 - Incinération en cimenterie filière pâte ou granulation					20173	18929	19456	20798
30 - Incinération en cimenterie grille-pré-calciation							25643	44782
31 - Incinération en UIOM ou centrale thermique					120101	126816	133769	121389
SOUS-TOTAL TRAITEMENT PAR INCINERATION	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX
	176580	209052	282249	286189	485937	587316	655443	795987
	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX
202 - Décontamination de matériaux souillés par les PCB					4158	7271	10250	14729
203 - Décontamination d'huiles polluées par les PCB (<2%)								
41 - Reconditionnement et enfouissement en mine de sel	948	1392	1169	955			1188	1241
42 - Produits périmés de laboratoires					1568	735	529	1222
SOUS-TOTAL DIVERS	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX
	948	1392	1169	955	5726	8006	11967	17192
	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX
TOTAL	449221	552739	612901	630253	779640	892007	1030374	1209072

CAPACITE DE TRAITEMENT.

L'année 1989 a été caractérisée par l'ouverture des lignes d'incinération et d'évapo-incinération de S.I.A.P. à BASSENS pour une capacité de 27 000 tonnes dont 20 000 en incinération. De plus l'année 1989 marque le démarrage de l'activité d'incinération des huiles moteurs usagées dans 3 unités cimentières, (LEXOS, Le TEIL, et MONTALIEU).

Les huiles moteurs usagées collectées suivent à présent deux filières de traitement, l'une en régénération pour un total de 99020 tonnes en 1989, l'autre en valorisation énergétique en cimenterie pour 30620 tonnes sur la même période.

A.3 Importation des déchets industriels spéciaux.

Le bilan 1989 fait ressortir une importation globale de 234500 tonnes de déchets industriels spéciaux repartit, suivant les grandes filières de traitement, en,

- incinération pour :	40%
- stockage en site de classe 1 pour :	42%
- prétraitement pour	16%
- physico-chimique pour :	< 1%
- valorisation pour :	1%

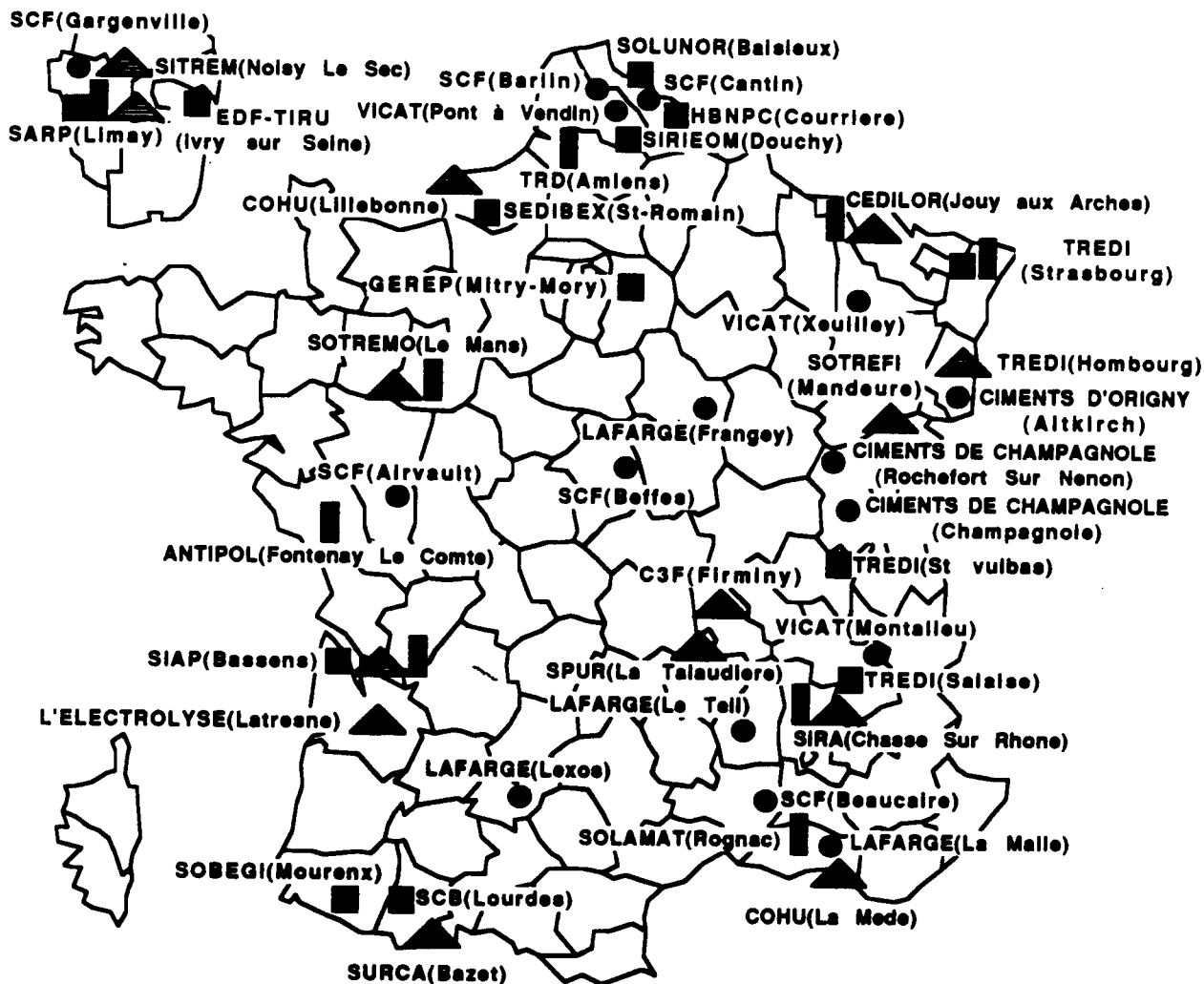
L'évolution de ces importations depuis 1987 montre une stabilisation des quantités importées autour d'une valeur inférieure à 250 000 tonnes par an.

Depuis cette date , on note,

- une diminution importante de l'import éliminé en site de classe 1, (258500 tonnes en 1986 et 98947 tonnes en 1989),
- une augmentation de l'import traité par incinération depuis 1986 avec stabilisation de la quantité traitée autour de 100000 tonnes par an.

Les principaux pays exportateurs sont l'Allemagne (40%), la Belgique (20%), les Pays bas (15%), la Suisse (14%), et l'Italie (7%).

LES CENTRES COLLECTIFS DE TRAITEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS (1989)



- CENTRE D'INCINERATION + 2 UOM
- CIMENTERIE BRULANT DES DECHETS
- ▲ CENTRE DE TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE
- ▮ CENTRE SPECIALISE DANS L'EVAPO-INCINERATION

B. Activité des centres d'enfouissement technique (C.E.T) de classe 1

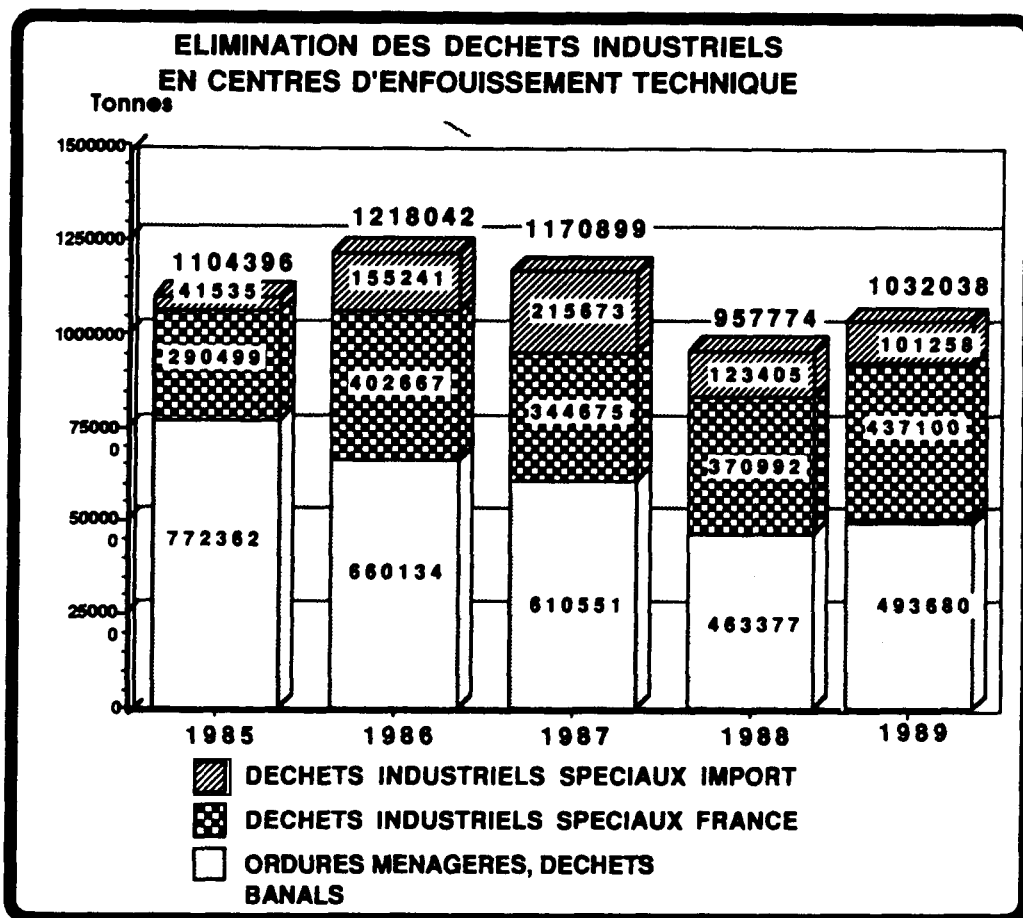
La quantité de déchets industriels spéciaux stockée sur ces sites a progressé de 1988 à 1989 de 7% avec une tendance régulière vers une diminution des déchets importés (-18%) au profit d'une augmentation de la part des déchets industriels spéciaux d'origine nationale.

Par contre sur l'année 1989 on constate une stagnation de l'évolution des C.E.T vers une plus grande spécificité les réservant au stockage des seuls déchets industriels spéciaux. En effet la part des déchets industriels spéciaux éliminés sur ces sites, a représenté 48% de l'activité globale d'élimination, ratio identique à celui de 1988. Bien évidemment, ce ratio recouvre de fortes disparités d'un C.E.T à l'autre, (la proportion D.I.S /autres déchets reçus peut varier de 100/0 à 40/60). Il marque cependant la nécessité de renforcer la spécificité des C.E.T vers une fonction de stockage de déchets ultimes issus de la dépollution.

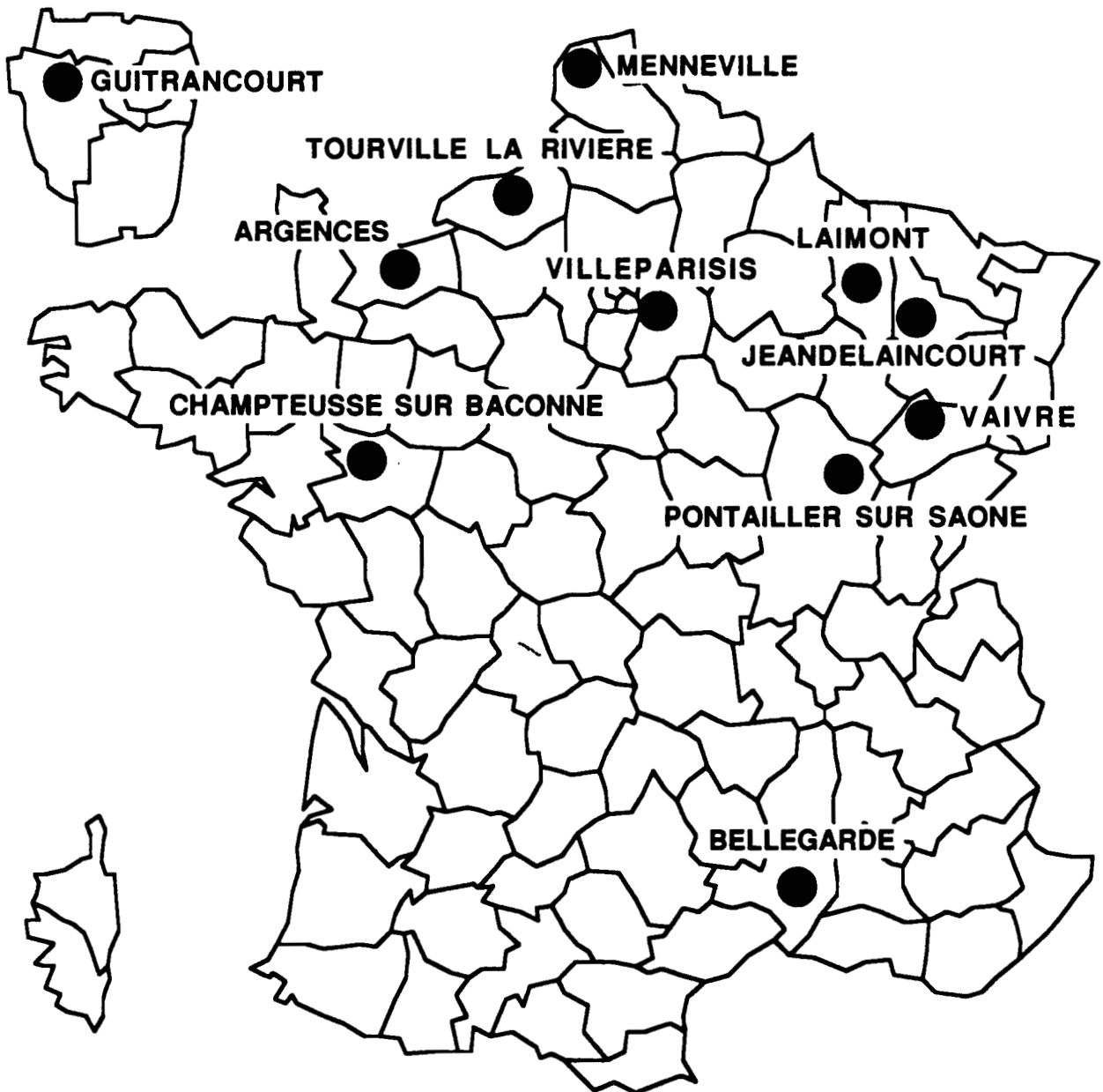
CAPACITE D'ACCUEIL des C.E.T

L'année 1989 a été caractérisée par,

- l'absence d'extension ou d'ouverture de sites de classe 1,
- la poursuite des initiatives régionales pour l'ouverture de sites, dans un contexte rendu encore plus difficile par "l'affaire" Monchanin.



LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE



● DECHARGE DE CLASSE I EN EXPLOITATION